

PARTIE NON OFFICIELLE

Papeete, le 13 juin 1879.

Nous avons appris par le courrier avec un vif plaisir la nomination au grade de capitaine de vaisseau de notre Commandant, Commissaire de la République aux îles de la Société. C'est la juste récompense de services distingués et dévoués.

Deux arrivages successifs ont eu lieu de San Francisco dans la dernière huitaine.

Le 6 du courant, le *Neutilus* entrant au port, après 29 jours de traversée.

Le dimanche 8, la *Paloma* jetait l'ancre sur rade, accomplissant son voyage en 26 jours.

Dans le *Petit Marcellin* du 14 février, on lit la dépêche télégraphique suivante qui a un certain intérêt pour Tahiti :

« Cherbourg, 12 février. — Le *Beaumont* sera armement pour se rendre à la Nouvelle-Calédonie, qu'il doit relater avec notre colonie de Tahiti par des voyages réguliers. »

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

Dépêches recueillies du Courrier de San Francisco.

FRANCE.

Paris, 8 mai. — Le conseil d'Etat a décidé, à l'unanimité, que M. Forcade, archevêque d'Albi, avait violé la loi en publiant une lettre pastorale attaquant le projet de loi sur l'enseignement de Jules Ferry. On pense que le conseil d'Etat, qui se réunira en audience solennelle le 15 courant, ratifiera cette décision.

Paris, 9 mai. — Le conseil municipal a résolu de ne pas admettre en franchise de droits d'octroi les articles de consommation adressés aux représentants des pays étrangers résidant à Paris. Le conseil a également décidé de soumettre à un comité la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Paris, 10 mai. — Les délégués du comité français pour l'établissement d'un traité de commerce franco-américain ont eu une entrevue avec M. Tirard, ministre du commerce, et ont appelé son attention sur la motion présentée à la Chambre des représentants des Etats-Unis par Fernando Wood relativement aux relations commerciales. Le ministre a déclaré qu'il était en faveur d'un traité de réciprocité et que cette question serait examinée avec tout l'intérêt qu'elle comporte. Le ministre de l'intérieur a autorisé le sénateur Murat, vice-président de l'Union franco-américaine, à organiser une loterie, au capital de trois cent mille francs et au prix de un franc le billet, à l'effet de se procurer, par ce moyen, les fonds nécessaires à l'achèvement de la statue de la Liberté qui doit être présentée aux Etats-Unis.

ESPAGNE.

Madrid, 17 avril. — Dans les cercles politiques on discute beaucoup la nécessité d'engager le roi à se remarier. Le pape a envoyé une circulaire aux évêques pour leur recommander chaleureusement de prêter serment d'obéissance au roi Alphonse.

Madrid, 7 avril. — La *Gazette* annonce que l'Angleterre a demandé pour Gibraltar une nouvelle zone maritime. La *Gazette* conseille énergiquement au gouvernement de refuser toute concession.

Paris, 9 avril. — La visite prochaine du prince impérial d'Autriche à Madrid se rattache, dit-on, à un mariage projeté entre le roi Alphonse et l'archiduchesse Marie, fille de l'archiduc Charles.

Londres, 9 avril. — La *Press* de Paris annonce que le roi d'Espagne épousera l'archiduchesse Marie d'Autriche au mois de juillet.

Madrid, 14 avril. — Deux bombes ont été lancées hier dans l'église San Antonio à Séville, dans le but, à ce que l'on suppose, de créer une panique à la faveur de laquelle il eût été facile de voler les objets de prix que contient cette église. Plusieurs personnes ont été blessées par cette explosion.

Vienne, 14 avril. — Le prince impérial d'Autriche est arrivé à Barcelone. Il séjournera deux mois en Espagne.

Madrid, 29 avril. — La princesse Christine, seconde fille du duc de Montpensier, est décédée à Séville hier dans l'après-midi. Le roi Alphonse s'est rendu à Séville aujourd'hui. — A Vues, province de Jaen, une église s'est effondrée et a tué trente personnes, blessé quatre autres et détruit cinq maisons.

Londres, 7 mai. — On écrit au *Scotman* d'Edimbourg que les Espagnols ont conclu une convention avec le roi d'Anam (Cochinchine) à l'effet d'obtenir des travailleurs annamites pour l'île de Cuba. George Errington, à la Chambre des Communes d'Angleterre, a l'intention de demander au secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, s'il a connaissance de cette convention et, dans le cas de l'affirmative, si des stipulations ont été établies pour garantir aux Annamites émigrants une rémunération équitable.

ANGLETERRE.

Londres, 1^{er} avril. — A la Chambre des Lords, lord Cottesloe, présentant une motion en faveur de la reprise officielle du commerce anglais avec les Etats-Unis, a appelé l'attention de la Chambre sur l'extension considérable acquise par le commerce américain au détriment de celui de l'Angleterre ; il a exprimé l'espoir que les Américains reconnaîtront les avantages de la réciprocité, parce que, tandis que les manufacturiers du Nord sont protégés par des droits très-élevés, il est de l'intérêt des producteurs du Sud de jouir des avantages de l'échange libre.

Londres, 26 avril. — John Bright a harangué ses électeurs dans un meeting tenu hier soir à Birmingham. Il a été reçu avec enthousiasme. Le discours qu'il a prononcé peut se résumer dans la conclusion suivante : « Le gouvernement est imbécile chez lui et turbulent et méchant au dehors. Il l'abandonne au jugement de la nation et à la condamnation de la postérité. »

Londres, 5 mai. — M. Gladstone a l'intention de visiter la prochaine exposition internationale d'Australie.

Londres, 8 mai. — A la chambre des communes, Stanley, secrétaire d'Etat à la guerre, a annoncé qu'il avait reçu une dépêche de lord Chelmsford demandant des renforts pour les garnisons de Natal et du Transvaal, et des approvisionnements pour le matériel. Le télégramme, ajoute le ministre, n'est pas compréhensible que le gouvernement a décidé d'attendre une nouvelle demande.

Translation de l'Arrêté.

Arrêté de l'ordonneur, leurs redevances jusqu'au 20 mars de l'année 1880.

3-2

By order of the committee director of the raising agricole, the secretary-treasurer of this institution has the honor to inform all planters, Frenchmen, foreigners and native cultivators, that the delay of foreclosure for the payment of the residue of the repatriation of funds, namely, ancient indemnity on sales of cotton, fixed, by the arrêté of M. le Commandant of the 12th of May 1877, at five years from the 20th of March 1874, has expired on the 20th of March of the present year.

The decision of the Commandant was rendered public by three advertisements inserted in the *Messenger de Tahiti* of the 8th, 15th and 22nd of June 1877, n°s 23, 24 and 25.

The creditors living out of the French Establishments and the Protectorate, for whom this delay has been fixed for six years, will still have the right to claim their dues until the 20th of March of next year, 1880.

Détail des Redevances.

Les créanciers de la succession de M. Valot, garde d'artillerie, décédé à Paea le 12 mai 1879, sont invités à produire, dans le délai de deux mois à compter de ce jour, leurs titres de créances, accompagnés d'une facture en double expédition.

3-3

Service des Substitutions.

Il sera procédé le 6 octobre prochain, à 4 heures du soir, au cabinet de l'ordonneur, à l'adjudication de vin rouge de France pour campagne et de taïna nécessaires aux services Marine et Colonial pendant les années 1880 et 1881 et à partir des huit premiers jours du mois de janvier 1880.

Les quantités à fournir peuvent être ainsi évaluées :

Désignation des denrées.	Espèce des taïnas.	Quantités à fournir			
		Mince		Maximo.	
		Services (taïna coloniale)	Total	Services (taïna coloniale)	Total
Vin rouge de France pour campagne.	Litre	668,000	668,000	220,000	220,000
Taïna.....		16,000	16,000	22,000	22,000

Le cahier des charges contenant les dispositions relatives à cette fourniture sera déposé au secrétariat de l'ordonneur, au bureau des substitutions de Papeete et au consulat de France à San Francisco.

Le modèle des soumissions doit être comme ci-après :

Désignation des denrées.	Espèce des taïnas.	Quantités à fournir (taïna coloniale)	Prix et autres taxes.	Prix et autres taxes.	Estimation de la fourniture.
Vin.....	Litre	668,000			
Taïna.....		16,000			
Total général de la fourniture.....					

« Je soussigné (nom et prénom), me soumet et m'engage envers l'ordonneur de la colonie, stipulant au nom de l'Etat, à fournir et à livrer à mes frais et risques, dans les délais et aux conditions déterminées par le cahier des charges, le vin et le taïna nécessaires à l'administration pendant les années 1880 et 1881 et à partir des huit premiers jours de janvier 1880.

« Je déclare en outre avoir une parfaite connaissance du cahier des charges qui fait l'objet de la présente adjudication et auquel je déclare me soumettre, ainsi qu'aux conditions générales du 10 juin 1870.

« Papeete ou San Francisco, le

187 »

DIRECTION DES AFFAIRES INDIGÈNES

Par ordre de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 10 juin 1879, les sieurs Matahioho, copropriétaire du district de Paea, et Matai mutui à pied du même district, ont été révoqués de leur emploi pour négligence dans l'exercice de leurs fonctions et ont été remplacés, le premier par l'indigène Taurai et le second par l'indigène Raatira a Taupua.

Mai te au i te faae raa a te Tomana te Anna o te Repupira no te 10 no toinu 1879, na faore hia te tora tora mutui no Matahioho no te matahioho na Paea, e te tora mutui o Mata no taua matahioho na, no taua haapoa ore i te rave rai o te ohipa o to raa tora, e ta mona hia te tora mutui a Taurai a Taurai, e te mutui na Raatira a Taupua.

НЕСКОЛЬКО СЛОВА.

MOUVEMENT COMMERCIAL.

N.A.M. 000000 0000000000.

Archives PF-Me

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE

Du lundi 5 au mercredi 11 juin inclus 1879.

TABLE DE CUREAU SOUT

M. P. BONNEFIN, commis-
saire-priseur, vendra, le mer-
credi 17 juin, à midi, dans la salle des
ventes, quai du Commerce, à la requête
de M. William Stanley :

HATMENTS SUR TRADE

M. P. BONNEFIN, commis-
saire-priseur, vendra, le mer-
credi 17 juin, à midi, dans la salle des
ventes, quai du Commerce, à la requête
de M. William Stanley :

HATMENTS SUR TRADE

自便 輕便或輕便服。

M. P. BONNEFIN, commis-
saire-priseur, vendra, le mer-
credi 17 juin, à midi, dans la salle des
ventes, quai du Commerce, à la requête
de M. William Stanley :

自便 輕便或輕便服。

M. P. BONNEFIN, commis-
saire-priseur, vendra, le mer-
credi 17 juin, à midi, dans la salle des
ventes, quai du Commerce, à la requête
de M. William Stanley :

ANNONCE

VENTE AUX ENCHÈRES.

Faza, i tomite i te i oa a te raga tes
mahine tae ora ore te matahihi o Ariti
ninihihi Tematafatai a Salacoa o
tuzetara a Mahemoui i te mo fene
o Atitia, Teitiri, Valorie, Maranete
e te fa tis o te tefenu ra o Mairai

SALE BY PUBLIC AUCTION.

Faava, i tofime i te iosa o ta'ua, faavae
mahine toa ere te matahiti o Arii
nihihihi Tematafaiafai a Salmon
tuzetara a Mahetou i te mea fenua
o Atitia, Teiriki, Valorie, Marate
e te afa tita no te fenua ra o Mataira

— *Continued*

er-13/06/1879

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Du 5 au 11 juin 1879.

DATES	PRESSION BAROMÉTRIQUE		TEMPÉRATURE			PLEUR dans les 24 heures	VENTS par heures
	Hauteur mètres	Déclinaison de l'horizon	à l'ombre de l'inclinaison	à l'air	Moyenne de la journée		
1. juil.	76.58	06.05	19.8	27.2	23.50	24.67	"
2. "	76.59	06.10	20.0	27.8	23.80	25.17	"
3. "	76.56	06.15	20.2	28.0	23.10	25.37	"
4. "	76.56	06.10	20.4	28.4	24.40	25.77	"
5. "	76.59	06.10	19.8	27.8	23.80	25.01	"
6. "	76.55	06.10	20.2	28.5	24.5	25.58	"
7. "	76.52	06.10	20.2	27.5	23.85	25.01	"